

COLOMBIE

<i>Lieu</i>	<i>Désignation</i>	<i>Nom</i>
Ottawa (Ont.)..... (The Roxborough. Télé- phone CE 5-8803)	Ambassadeur..... Premier secrétaire et Chargé d'Affaires a.i..... Attaché culturel..... M. C. Jaramillo-Borda. M. le Dr. José J. C. Reyes.
.		
Montréal (P.Q.)..... (1822 ouest, rue Sherbrooke. Téléphone FI-1883)	Consul Général..... Vice-Consul.....	M. le Dr. Luis Torres. M. Luis Cuadros Piar.
Toronto 12 (Ont.)..... (499, Oriole Parkway. Télé- phone: HUDson 9-4176).	Consul Général.....	M. Jorge MacBride-Sourdis.
Vancouver (C.-B.)..... (1575 ouest, Sixième Avenue Téléphone Tatlow 1557)	Consul.....	*M. H. J. Morris.

COSTA-RICA

<i>Lieu</i>	<i>Désignation</i>	<i>Nom</i>
Montréal (P.Q.)..... (1465, rue MacKay, ap- partement 4. Téléphone Plateau 4774)	Consul en charge du consulat général..... Consul.....	M. Antonio Urbano M. *M. Wilfred O. Carcaud.
Toronto 1 (Ont.)..... (1608, édifice Star. Télé- phone Empire 3-1333)	Consul Général..... Vice-Consul.....	*M. Wilfrid W. Parry, C.R. *M. le Dr. G. O. Parry.
Vancouver (C.-B.)..... (Édifice B.C. Mining. Téléphone Pacific 5106)	Consul.....	*M. J. H. Hamilton

CUBA

<i>Lieu</i>	<i>Désignation</i>	<i>Nom</i>
Ottawa 3 (Ont.)..... (400, avenue Holland. Télé- phone PA-2-7553)	Ambassadeur..... Attaché culturel..... Attaché commercial..... Attaché militaire et de l'Air....	Son Excellence M. le Dr. Juan A. Vazquez Bello. Mlle Margarita Vazquez Bello y Serriera. M. le Dr. Juan Vela Monet. M. le colonel Ramón M. Bar- quin y Lopez (absent).
.		
Halifax (N.-É.)..... (Bureau 219, édifice Roy. Téléphone 3-7921)	Consul..... Consul.....	M. Antonio Rosell Carbonell (absent). M. Ruperto T. Castillo García.
Montréal (P.Q.)..... (1572, avenue Summerhill. Téléphone Glenview 7300)	Consul en charge du consulat général..... Vice-Consul.....	M. le Dr. Raúl Flores Solís. M. J. A. Castello Dumas (absent).
Toronto (Ont.)..... (17 est, rue Queen, Suite 443. Téléphone EMpire 4-7349)	Consul.....	*M. Charles du Bois (absent).

* Les employés consulaires qui ne sont pas fonctionnaires de carrière ni citoyens du pays qu'ils représentent, ou qui s'occupent d'affaires ou exercent une profession en dehors de leurs fonctions consulaires, sont indiqués par un astérisque.